

On comprend donc que les Canadiens-Français, dont la devise « Je me souviens » appelle une particulière dévotion au culte du passé, aient voulu célébrer d'une manière grandiose le troisième centenaire de la fondation de Québec.

Avec le « Père de la Nouvelle-France », ils veulent fêter ceux qui prirent large part à son entreprise, pour la défendre et la féconder de leurs sueurs et de leur sang : colons et missionnaires, soldats, prêtres et martyrs, tous ceux qui apportèrent « une perle à l'écrin précieux de l'histoire ». Avant tous, le grand évêque François de Laval-Montmorency.

Pour le deuxième centenaire de sa mort bienheureuse (6 mai 1708), ils lui élèveront un monument magnifique, en attendant que l'Église leur permette de l'honorer sur les autels.

Mil neuf cent huit, c'est encore le cent cinquantième anniversaire de la bataille de Carillon (8 juillet 1758). Carillon, mot tout vibrant pour les Canadiens-Français, puisqu'il rappelle un cri de victoire.

Carillon, c'est la gloire, c'est Montcalm qui passe l'épée haute, chassant l'ennemi en déroute. Ah ! le chevaleresque marquis de Montcalm, la bravoure, la générosité, l'ardeur bien françaises ! C'est son dernier triomphe, et demain il tombera sur les plaines d'Abraham aux portes de Québec.

Le Canadien-Français sait bien que, depuis lors, cette grande bataille des Plaines a toujours duré. L'assaut se renouvelle sous un aspect différent : d'autres troupes gravissent l'Anse du Foulon, sous un autre général ; la rencontre ne sera pas sanglante, mais le résultat peut être plus décisif, et le monument de paix, qui le rappellera, moins glorieux que celui de Montcalm, mort au champ d'honneur.

Puissent les sentinelles voir plus clair et les milices canadiennes donner comme au jour de Carillon.

Nous avons indiqué, croyons-nous, l'idée première, la raison d'être des solennités de 1908 au Canada français. C'est donc la fête du passé catholique, le jour de ceux qui l'ont fait, qui en ont reçu l'héritage et veulent y rester fidèles. C'est la fête de tous ceux qui partagent ces sentiments du peuple canadien-français et applaudissent à ses plus légitimes espérances.

Si le soldat du poète Crémazie retraversait les mers, il ne trouverait même plus auprès de nos gouvernants des vestiges